

Lyon, le 15 avril 2020

Christophe Rollet, DG de Point S :

"Le « Il faudra travailler plus » du Medef n'est pas la hauteur des enjeux du moment !"

"Les déclarations de Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, qui veut "poser la question du temps de travail, des jours fériés et des congés payés pour accompagner la reprise économique et faciliter, en travaillant un peu plus, et en limitant les jours fériés, la création de croissance supplémentaire", sont malvenues. A mon avis, ils sont même déplacés. Bien qu'on constate qu'il revienne sur cette déclaration, savoir garder du recul dans de telles situations et s'assurer que son avis est soutenu par ceux que vous représentez, est une règle d'or.

Cela montre, une fois de plus, que ces représentants du patronat sont trop déconnectés de la réalité que nous vivons tous. Le président du Medef ne représente pas l'opinion actuelle de bien des dirigeants. Et il participe à dégrader encore davantage l'image des patrons.

Tout d'abord, le moment est mal choisi. Car la crise sanitaire n'est pas terminée. Personne ne sait encore à quel moment nous allons pouvoir reprendre une activité économique quasi normale, et quel sera, à ce moment-là, le degré d'affaiblissement de nos entreprises. Il n'est pas du tout certain que l'activité nécessitera alors de travailler davantage.

Les conséquences économiques du « Grand Confinement » seront mondiales et ne vont certainement épargner aucun continent. En tant qu'enseigne mondiale présente dans 38 pays dans le monde, nous suivons l'évolution de l'impact des mesures de fermetures d'un continent à l'autre de très près.

Le moment n'est donc pas aux divisions. Ce n'est pas non plus le moment de créer des tensions entre les employeurs et leurs salariés. Au contraire, l'après-crise doit être abordée en nous rassemblant, car les uns ne peuvent travailler sans les autres.

De plus, que signifie la notion de sur-travailler ? Elle est bien trop imprécise. Elle ne fait qu'apporter de la confusion et de l'appréhension auprès des travailleurs, qui sont souvent déjà touchés par la crise.

Pour ma part, je me suis toujours opposé au travail le dimanche ou à l'allongement du travail nocturne. Ces décisions ultra-libérales ne créent ni de marges supplémentaires, ni ne créent d'emplois. Comme toujours, le pouvoir d'achat du consommateur n'est en effet pas extensible, il le sera pas davantage au sortir de la crise actuelle.

Travailler plus se traduit en revanche par des conditions de travail détériorées pour les collaborateurs (arrêt de travail, perte de productivité...) Ce qui sera nuisible au final pour l'entreprise et son image auprès de ses clients. Les collaborateurs ont besoin des minimas de repos fixés par la loi pour travailler dans de bonnes conditions et les chefs d'entreprise aussi. Sinon, la qualité des services et des prestations s'en ressentira et nuira à la productivité de l'entreprise tout en générant de l'insatisfaction client.

Il est temps que les Partenaires représentant salariés comme patronat se mettent à travailler ensemble, plutôt que de s'opposer. Le moment difficile que nous traversons doit être accompagné de façon responsable et non par de grandes déclarations qui ne servent que de coups médiatiques sans apporter aucune solution, c'est ce que les salariés et les Chefs d'Entreprise attendent avant tout."



Bio Express

A 54 ans, Christophe Rollet est Directeur général de Point S, spécialiste mondial du pneu et de l'entretien auto, depuis 2001. Il est également Vice-président et trésorier du Syndicat des professionnels du pneu.

Il s'est exprimé contre le travail du dimanche dès 2009 et contre le l'ouverture des commerces la nuit en 2019.

En lien : Photo de Christophe Rollet en HD.

A propos de Point S :

Point S fête ses 49 ans en 2020

568 points de vente en France

5500 points de vente dans 38 pays dans le Monde

www.points.fr